COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 1989

Les décisions

- Politique contractuelle : approbation à l'unanimité du plan quadriennal de développement de l'Université.
- Approbation des comptes rendus des 9 mars et 20 avril 89.

- Décision budgétaire modificative n° 2.

- Attribution de 2 subventions au VUC (vacances - aviron)

- Augmentation des droits d'inscription (565 F à 610 F).

- Création à l'IFOREP d'un nouveau diplôme d'université de sciences et techniques de l'éducation.

- Approbation des statuts de la médecine préventive.

- Motion pour la demande de création d'un institut universitaire de formation des maîtres.

- Ouverture de la commission prospective à tous les personnels et usagers.

- Participation de l'université à la RESFOP.

- Convention avec la faculté polytechnique de Mons.

- Les fermetures de l'Université en 89/90.

- Motion pour modifier les dates de fermeture du restaurant universitaire.
- Principe de l'adhésion à l'association "Image de marque du Valenciennois".
- Motion pour condamner la situation en Chine.
- Proposition de nomination sur un poste ENSAM.

000

Approbation des comptes rendus

Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes rendus des conseils d'administration du 9 mars et du 24 avril 1989 (après avoir ajouté M. Del Campo dans la liste des présents du Collège B au conseil du 9 mars).

Décision budgétaire modificative (DBM) n° 2

Elle est présentée par l'agent comptable. Dans la DBM de report des services généraux il faut ajouter 30.450 F pour la formation des PEGC (IFOREP) et 27.000 F à l'Institut CultureI.

L'examen du compte financier 1988 est reporté au prochain conseil.

Subvention au Valenciennes-Université-Club (VUC)

Le Conseil adopte à l'unanimité le versement de deux subventions, l'une de 3.000 F à la section aviron du VUC, l'autre de 5.000 F aux activités vacances du VUC (accueil et initiation des jeunes).

Modification des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription à l'Université est actuellement de 565 F. Le conseil propose de porter la ligne "divers" de 50 F à 60 F (5 F pour l'achat d'ouvrages à la BU; 5 F pour l'accueil des étudiants au SUAOIP), ce qui donnera le nouveau total de 610 F de droits d'inscription - Adopté à l'unanimité -.

Diplôme d'université "sciences et technologie de l'éducation".

Présenté par l'IFOREP ce nouveau DU a reçu l'avis unanime du CEVU (conseil des études et de la vie universitaire) et du CS (conseil scientifique). Il sera financé par la MAFPEN, le Fongecif,...

Ce nouveau DU se propose d'apporter aux formateurs les outils de base de réflexion et d'action dans leur champ d'activités. Les candidats seront titulaires d'un diplôme bac + 2 (ou équivalent, ou validation des acquis). M. Dorobisz précise qu'il sera organisé en collaboration avec l'université de Mons. Ce projet de DU est adopté à l'unanimité.

Médecine préventive

Les projets de statuts du service de médecine universitaire qui ont déjà obtenu une large majorité, lors du conseil d'université précédent, doivent obtenir la majorité "qualifiée" (approbation par deux tiers des membres du conseil, soit 34 voix).

M. Moriamez rappelle que le décret d'application n'est pas conforme à l'esprit de la loi sur l'enseignement supérieur.

MM. Psonka, Del Campo et Philippe souhaitent que ces statuts soient adoptés au cours de cette séance afin que le conseil puisse proposer rapidement au ministère la nomination d'un nouveau directeur. Le conseil adopte à l'unanimité (36 voix) le projet de statuts du service de médecine préventive.

Politique contractuelle

M. Tournier présente "les grandes lignes" de la politique contractuelle, indique que le plan de développement doit être adressé au Ministère avant le 13 juillet, précise que le dialogue ministère-université commencera en septembre et que le contrat doit associer les collectivités ; il est révisable dans deux ans. Selon le Ministère la politique contractuelle pourrait répondre aux objectifs suivants : favoriser l'évaluation des connaissances par le système des unités de valeur capitalisables, prévoir la réduction du nombre de spécialités de licence et de maîtrise (passer de 300 à 30) en introduisant toutefois des options régionales.

Le conseil, après débat, adopte à l'unanimité le texte ci-joint définissant le projet global de développement de l'Université (annexe 1).

Le conseil étudie ensuite le plan des formations, c'est-à-dire l'ordre dans lequel doivent être demandées les créations d'enseignements nouveaux, au cours des quatre prochaines années.

Une large majorité se dégage pour que l'université propose en priorité des formations complétant les filières actuelles.

Le conseil adopte à l'unanimité le plan des formations présenté (annexe 2).

Demande de création d'un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)

Le conseil adopte à l'unanimité la motion jointe en annexe 3

Commission de réflexion sur le développement de l'université

Le conseil décide à l'unanimité d'ouvrir cette commission à tous les personnels et usagers (étudiants en formations initiale et permanente) de l'université.

RESFOP : "représentation de l'enseignement supérieur en matière de formation permanente"

Il a été créé une cellule de gestion des activités de formation continue de l'enseignement supérieur de l'académie, entre les 4 universités d'Etat, IDN, ENS Chimie, et les centres régionaux de Lille, Valenciennes et Maubeuge associés au CNAM.

M. Régnier, chargé de mission à la formation continue, présente cette cellule de gestion, ses missions et ses moyens.

Les frais de fonctionnement de cette cellule sont pris en charge à 50 % par les établissements d'enseignement supérieur (article 2).

Le budget de la RESFOP (article 3) est mis en place auprès des services financiers de l'agent comptable de l'université de Valenciennes.

Le conseil adopte le projet de budget prévisionnel par 18 voix et 9 abstentions, avec les conditions suivantes :

- l'université de Valenciennes prélèvera 4 % de frais de gestion, soit 8.000 F ;
- les investissements en mobilier sont ramenés de 40.000 F à 32.000 F;
- les crédits seront disponibles uniquement après l'encaissement des recettes.

Accord de collaboration avec la faculté polytechnique de Mons

Est adopté à l'unanimité cet accord de collaboration qui est en fait une extension à l'université d'une convention déjà passée avec l'ENSI depuis plusieurs années.

Fermeture de l'Université en 1989/90

Le Conseil adopte à l'unanimité les périodes de fermeture suivantes :

- du 22 décembre 89 (soir) au 2 janvier 90 (matin)
- du 13 avril 90 (soir) au 23 avril (matin)
- du 27 juillet 90 (soir) au 20 août (matin).

Motion de protestation contre les dates de fermeture du restaurant universitaire

M. Soenen s'étonne que le CROUS ne consulte pas l'université pour fixer son calendrier de fermeture du restaurant. Il trouve d'ailleurs inadmissible qu'il soit fermé dès le 23 Juin. Il propose une motion qui est approuvée à l'unanimité (cf annexe 4).

Image de marque du Valenciennois

Une association va être créée pour améliorer "l'image" du Valenciennois. Lancée par le sous-préfet, elle recueille l'adhésion des élus de l'arrondissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le principe de participation à cette association.

Evènements "CHINE"

Le Conseil adopte à l'unanimité, la motion présentée par Melle Plaisant (cf annexe 5).

Etaient présents :

Personnalités extérieures : MM. Philippe, Trannoy, Szymusiak.

Collège A: Mme Vichy, MM. Flamme, Florent, Horling, Moriamez, Ravalard, Soenen, Tournier, Willaeys.

Collège B: Melle Plaisant, Mmes Camion, Hippolyte, MM. Del Campo, Gadron, Nogacki, Nongaillard, Obert, Raviart.

<u>Collège ATOS</u>: Mmes Ameur, Cleuet, France, M. Balenghien. <u>Collège étudiants</u>: Melle Godrie, MM. Ben Yahia, Blum, Féru.

Membre de droit : MM. Psonka, Van Ceulebroeck.

Invités: Mme Forestier, MM. Machelart, Moreau, Pruvot, Regnier.

Excusés : Le Recteur, M. Bataille Vice-Président du conseil régional, M. Carpentier maire de Trith.

Ont donné pouvoir : MM. Delquignies et Delbecq à M. Trannoy ; M. Grimaldi à M. Philippe ; M. Bourton à M. Tournier ; M. Tison à Melle Plaisant ; Melle Beauvois à Melle Godrie ; M. Camus à Mme France.

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT CAMBRESIS

POLITIQUE CONTRACTUELLE 1990 - 1993

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

A l'occasion de la préparation du Contrat de Plan Etat-Région, les Présidents des quatre Universités publiques de la Région ont remis à Monsieur le Recteur la déclaration suivante:

"En dehors des Universités lilloises, trois ensembles cohérents semblent s'imposer:

Le premier, déjà existant, mais qui doit être renforcé, concerne l'Est du département du Nord: il est construit autour de l'Université du Hainaut-Cambrésis. Il faut conforter celle-ci notamment en la dotant des locaux indispensables et en lui accordant les habilitations et les moyens nécessaires pour le développement des deuxièmes et troisièmes cycles"

Pour définir sa politique de développement, l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis a déterminé ses objectifs prioritaires à partir :

- des potentiels de recherche, qui doivent "aspirer" les formations ;
- des débouchés existants ou prévisibles ;
- du vivier étudiant local, du moins pour les lers cycles.

Les filières de formations doivent être diversifiées, à la fois pour répondre à la demande des entreprises et pour s'adapter à la très grande variété des publics étudiants (multiplicité des baccalauréats) mais en même temps nous devons tenir compte de nos compétences aussi bien en formation qu'en recherche, sauf à perdre notre crédibilité. C'est d'ailleurs pour cette raison que dès le début de nos réslexions, nous avons décidé que nos propositions s'intègreraient dans cinq dominantes, dont quatre existent déjà :

- Génie Industriel,
- Communication,
- Droit, Gestion et Relations Internationales, Formation des Formateurs,

la cinquième (Architecture, Construction, Informatique) devant émerger dans un proche avenir. Cette notion de dominante ne doit cependant pas engendrer un cloisonnement stérile : par exemple, la Formation de Formateurs qui couvre un champ de formations largement pluridisciplinaires doit faire appel à de multiples compétences.

L'Université doit assurer l'harmonisation et la cohérence des différents projets de formations initiales et continues présentés par les divers Composantes et Services Communs, veiller à l'intégration de la politique documentaire à son plan de développement, accroître ses activités de formation et de recherche en collaboration avec la communauté européenne et internationale, améliorer très largement le cadre de vie offert aux étudiants, notamment dans le domaine des installations sportives.

L'orientation des étudiants, liée à la diversification des filières, et leur insertion professionnelle doivent être des préoccupations essentielles, ce qui implique un renforcement important des moyens mis à la disposition du SUAOIP.

Enfin, toute politique de développement de l'Université repose sur la construction de bâtiments nouveaux et la création de postes d'enseignants-chercheurs et d'AITOS; si des solutions au moins partielles aux problèmes de locaux semblent se profiler à l'horizon, si un renversement de tendance - bien timide - est apparu pour ce qui concerne les enseignants-chercheurs, cet effort doit être confirmé et amplifié, car notre situation reste véritablement alarmante. Et, en ce qui concerne le personnel AITOS, la situation est tout simplement catastrophique : si aucune réorientation de la politique actuelle n'intervient dès 1990, tous les projets sont condamnés à l'échec.

Sur le plan de la méthodologie de définition de notre politique, nous avions à classer des projets relevant de champs d'activités tout à fait différents, et par conséquent très difficilement comparables; on sait bien que dans ces conditions les classements retenus par les divers Conseils sont plus ou moins aléatoires...

Pour éviter autant que faire se peut cet inconvénient, l'Université a décidé, pour définir son projet global de retenir trois priorités en liaison avec la recherche:

- compléter et développer les filières professionnelles déjà existantes;
- développer de façon significative les filières de formation des enseignants;
- accueillir en formations post-baccalauréat tous les étudiants qui le souhaiteront.

En ce qui concerne la formation des enseignants, nous demandons que soit créé à Valenciennes un Institut Universitaire de Formation des Maîtres (I.U.F.M.), rattaché à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis: dans une Académie aussi importante que la nôtre, la création de plusieurs I.U.F.M. s'impose, si l'on veut mettre fin aux difficultés que nous rencontrons de longue date dans le recrutement des enseignants.

Les priorités ci-dessus ne sont pas hiérarchisées et il n'a pas semblé souhaitable de le faire : elles sont complémentaires et ne doivent pas être mises en concurrence. C'est à l'intérieur de chacune d'elle qu'a été établi un classement, notamment chronologique, des divers projets.

Cette politique de l'Université a fait l'objet de très nombreuses concertations, au niveau de chaque composante et au niveau de l'Université (quatre réunions de Bureau, deux réunions du CEVU, deux réunions du Conseil Scientifique, quatre réunions du Conseil d'Administration y ont été partiellement ou totalement consacrée). Le classement des divers projets, tel qu'il apparait dans le document joint, a été établi en Conseil d'Administration le 29 Juin 1989.

PLAN DES FORMATIONS
Priorités
(Réhabilitations et DEA exclus)

	Développement des Filières Professionnelles						
1ers Cycles	Formation de Formateurs	Communication	Génie Industriel	Droit, Gestion & Rela- tions Internationales			
DEUG SPI D.U. Professionnel DEUST PB	Maîtrise Lettres Modernes Maîtrise Mathématiques Licence Anglais		MST Système Homme- Machine MST Matériaux	Licence d'Administration Publique . Maîtrise de Droit DESS Gestion Affaires Européennes & Internationales . DESS Négociateur International	1990		
DEUST Droit Immobilier	Licence Sciences & Technologies de l'Education Maîtrise Anglais Licence d'Allemand Licence de Technologie Mécanique	DESS Arts & Communication	MST Electronique	Licence LEA Espagnol	1991		
DEUG Sciences Economiques & Gestion DEUG Technologie Informatique & Communication	DESS Conception de Produits Multimédias Maîtrise d'Allemand Maîtrise Sciences & Techno- logies de l'Education Maîtrise de Technologie Mécanique			DESS Droit des Contentieux Maîtrise LEA Espagnol	1992		
DEUG Sciences Juridiques, Economiques & Sociales				DESS Droit Affaires Internationales	1993		

Réhabilitations et DEA exclus

5	SCIENCES JURIDIQUES	3		LETTRES		
1er Cycle	2è Cycle	3è Cycle	1er Cycle	2è Cycle	3è Cycle	1er Cycle
	Maîtrise Droit Licence Administration Publique	DESS GEstion Affaires Européennes & Inter- nationales		Maîtrise Lettres Modernes Licence Anglais	DESS Négociateur du Commerce International	DEUG Sciences pour l'Ingénieur DEUST Productique du Bâtiment
DEUST Droit Immobilier				Maîtrise Anglais Licence Allemand Licence LEA Espagnol	DESS Arts & Commu- nication	
DEUG Sciences Eco nomiques & Gestion	2	DESS Droit des Contentieux		Maîtrise Allemand Maîtrise LEA Espagnol		DEUG Technologie Informatique & Communication
DEUG Sciences Juridiques, Econo- miques & Sociales		DESS Droit Affaires Internationales				

NB: Un Diplôme Professionnel Universitaire (D.P.U.) de 1er cycle est organisé transversalement dans le cadre de l'Université. La création est demandée pour la rentrée 1990.

SCIENCES		PEDAGOGIE			I.U.T.		ENSIMEV	
2è Cycle	3è Cycle	1er Cycle	2è Cycle	3è Cycle	1er C.	2è C.		
MST Système Homme Machine MST Matériaux Maîtrise Maths						Maîtrise Universitai- re de Techno logie en Génie Indus- trie!	Formation Continue diplômante, double délivrance de diplômes (collaboration internationale)	
Licence de Techno- logie Mécanique MST Electronique			Licence Sciences et Technologies de l'Education			Maîtrise Universitai- re de Techno logie en Management		
Maîtrise de Tech- nologie Mécanique			Maîtrise Sciences et Technologies de l'Education	DESS Conception de Produits Multimedias	DUT Mesures Physi- ques		1992	

.

Motions votées à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'Université du 29/06/89

Annexe 3.

Institut Universitaire pour la Formation des Maîtres : I.U.F.M.

Le Conseil d'Administration de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, réuni le 29 Juin 1989, demande instamment que soit créé à Valenciennes, un I.U.F.M. (Institut Universitaire pour la Formation des Maîtres), rattaché à cette Université.

- La sous-scolarisation de la population locale reconnue par tous,
- Les exigences des formations en quantité et en qualité nécessaires au développement économique du Valenciennois et des arrondissements limitrophes,
- L'importance de l'académie et la densité de la population du Nord-Pas-de-Calais,
- La jeunesse de la population régionale,
- Les difficultés de recrutement d'enseignants venant d'autres académies,
- Le besoin de maîtres ayant reçu une formation et un perfectionnement professionnel répondant aux exigences des niveaux scolaires très diversifiés,

nécessitent la création de plusieurs I.U.F.M. dans l'Académie de Lille.

L'Université de Valenciennes a toujours manifesté dans le domaine de la formation des enseignants, un intérêt qui l'a conduite à créer une structure spécifique: l'Institut de Formation et de Recherche en Pédagogie (I.F.O.R.E.P.).

Cette expérience acquise par l'Université lui donne un atout supplémentaire et justifie amplement l'implantation d'un I.U.F.M. à Valenciennes, et rattaché à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Annexe 4.

Fermeture du restaurant universitaire

Le Conseil d'Administration de l'Université de Valenciennes proteste énergiquement contre la décision unilatérale de fermeture du restaurant universitaire par le C.R.O.U.S. à compter du 23 Juin 1989 alors que les enseignements et examens ne sont pas terminés.

Il est rappelé à M. le Directeur du C.R.O.U.S. son rôle de service public de restauration au service des étudiants de l'Université.

Le conseil demande l'ouverture des installations du C.R.O.U.S. du 1er Septembre au 14 Juillet avec deux semaines de fermeture:

- entre Noël et Nouvel An
- la semaine de Pâques.

Annexe 5.

Evènements CHINE

Les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Valenciennes condamnent les éxécutions et les arrestations arbitraires: ils demandent la libération immédiate de tous ceux qui sont détenus pour avoir exercé de façon pacifique leurs droits fondamentaux. (destinataire : DENG XIAOPING ZHUXI, Ambassade de Chine)